



Avis d'audience

Le 22 juin 2011

Réf. 2011-H-109

La Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) tiendra une audience en juin afin d'étudier la demande d'Ontario Power Generation Inc. (OPG) visant à modifier le permis d'exploitation d'un réacteur de puissance délivré pour la centrale nucléaire Pickering-A. Le réacteur se trouve à Pickering (Ontario).

OPG demande à la Commission d'approuver les modifications administratives suivantes au permis d'exploitation de sa centrale Pickering-A : le retrait de l'exigence concernant la surveillance du panneau de la salle de commande principale pour les tranches 2 et 3, et l'élimination de toutes les références au poste de chef d'opération de la salle de commande.

La Commission a déterminé qu'une audience publique n'était pas nécessaire pour étudier la demande d'OPG en l'occurrence. L'audience se déroulera par voie de mémoires soumis par le personnel de la CCSN et OPG.

Lorsque la Commission aura terminé ses délibérations et rendu une décision dans ce dossier, un *Compte rendu des délibérations, y compris les motifs de décision* sera publié sur le site Web de la CCSN et disponible au public.

Les recommandations du personnel de la CCSN et le mémoire d'OPG ne sont pas disponibles en ligne. Pour les obtenir, il faut présenter une demande au Secrétariat, à l'adresse suivante :

Julie Bouchard

Agente de tribunal

Secrétariat

Commission canadienne de sûreté nucléaire

280, rue Slater, C.P. 1046

Ottawa (Ontario) K1P 5S9

Tél. : 613-995-1703 ou 1-800-668-5284

Télec. : 613-995-5086

Courriel : interventions@cnscccsn.gc.ca